



UNE NOUVELLE ACTION DU RESEAU POUR LA JUSTICE FISCALE

JOURNEE DE LA JUSTICE FISCALE (« TAX JUSTICE DAY »)

Le mardi 31 mai 2011 à 14 H à BRUXELLES au Mont des Arts à proximité de la Fédération des Entreprises de Belgique

OBJECTIFS

Chaque année, la très libérale Pricewaterhouse Coopers (PWC) célèbre début juin une « Tax freedom day ». C'est la journée à partir de laquelle, selon ce cabinet d'audit, chaque contribuable belge commencerait enfin à travailler pour lui après avoir payé à l'Etat ses impôts.

Le Réseau pour la Justice Fiscale et Financieel Actie Netwerk veulent montrer avec cette « journée de la justice fiscale » que ce concept est totalement faux :

- Les impôts sont payés pour financer des services publics et pour redistribuer la richesse nationale. Sans impôt, aucune solidarité n'est possible ! ;
- Les chiffres de PWC ne tiennent pas la route : Les salariés sont plus lourdement imposés que les fortunes et les sociétés. C'est ainsi que la « tax freedom day » devrait être le 2 janvier pour les fortunes et le 18 mars pour les sociétés ;
- Il y a beaucoup trop de contribuables qui ne paient pas d'impôts grâce à la fraude et l'évasion fiscale.

C'est pourquoi, il ne faut pas laisser échapper les grosses fortunes.

PROGRAMME

1. Deux banderoles seront déployées

- La première dénoncera la « **tax freedom day** » : Sur cette banderole, le fantôme pousse les impôts vers le 1^{er} janvier. Les services publics sont écrasés par les intérêts privés.
- La deuxième décrira la « **tax justice day** », c'est-à-dire comment les services publics fonctionnent toute l'année pour l'ensemble de la collectivité.

2. **Silvio Berlusconi** (interprété par Marc Selleslach, secrétaire national du secteur non marchand de LBC) et **Didier Reynders** (interprété par Mong Rosseel) viendront témoigner que la Belgique est un fantastique paradis fiscal.

3. Des personnalités diverses viendront signer une charte de la justice fiscale et feront l'objet d'une courte interview.

4. Une chanson en conclusion : « Ne laissez pas échapper les grosses fortunes » par un groupe musical bilingue.

Tous les participants recevront un ballon (avec le fantôme). A un signal, les ballons seront percés pour symboliser notre volonté d'empêcher l'évasion des grosses fortunes.

Contact : Daniel PUISSANT - Secrétaire du Réseau pour la Justice Fiscale
Tél. : 04/254 88 96 – 252 85 94 www : lesgrossesfortunes.be